

Thème : harcèlement**Exposé du cas**

Les parents d'un élève de la classe dont vous êtes professeur principal vous alertent sur le fait que leur enfant leur a confié qu'il était victime de harcèlement de la part d'autres élèves.

Question

Comment réagissez-vous dans l'immédiat et à plus long terme ?

Documentation fournie avec le sujet

Document 1 : extrait du dossier “Agir contre le harcèlement à l'école”, ministère de l'éducation nationale

Détecter une situation de harcèlement n'est pas facile : ces actes sont souvent cachés, espacés dans le temps, prennent des formes différentes et sont souvent tournés à la dérision. Ils peuvent être perçus comme de simples chamailleries ou taquineries enfantines.

De même, le mal-être de certaines victimes peut être interprété, à tort, par les adultes comme une manifestation du tempérament peu sociable de l'enfant ou une simple crise d'adolescence. La méconnaissance des mécanismes du harcèlement, associée au silence des victimes, peut retarder la prise de conscience de l'entourage. Il est donc de la responsabilité des adultes d'être attentifs aux changements de comportement des enfants et des adolescents.

Document 2 : extrait du rapport “Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École”, Éric Debarbieux, 2011

Principe 1 : lutter contre la solitude des victimes

L'enfermement dans le silence, l'impression de n'avoir aucun recours pour les victimes, et souvent pour leurs parents est la marque même de l'expérience du harcèlement. Le sentiment de ne pouvoir être pris au sérieux pour ce qui est souvent considéré comme banal, sinon normal, sont des causes de souffrance majeure. L'obligation de quitter une école, puis souvent une autre dans une fuite interminable et trop souvent illusoire doit cesser : il faut refuser la double peine des victimes.

Principe 2 : les agresseurs ont le droit de changer de comportement

Les agresseurs ne sont pas plus gagnants que les agressés. La loi du plus fort est dérisoire, car à terme leur réussite professionnelle et leurs relations sociales sont très souvent faibles. Par ailleurs, les agresseurs sont prisonniers de conditionnements sociaux et de représentations qui font de leur victime un éternel coupable. [...]

Principe 3 : ne pas laisser filer le temps

Comme le dit le chercheur québécois Égide Royer : “Mettre l'accent sur le traitement une fois que les problèmes sont développés relève de la myopie... Lorsqu'on a à composer avec des jeunes en difficulté, il semble que la plupart des gens préfèrent attendre jusqu'au moment où les problèmes deviennent sévères, voire chroniques, afin qu'ils finissent par faire vraiment quelque chose, que le problème soit comportemental, académique ou les deux”. La prévention précoce est plus efficace et moins coûteuse que toute mesure ultérieure. Elle doit s'articuler sur trois niveaux : la prévention universelle, ou primaire, qui concerne l'ensemble des personnes, enfants ou adultes, la prévention secondaire, qui concerne des enfants et des jeunes en difficulté sans nécessiter une structure ou un soin hautement spécialisé, la prévention tertiaire qui concerne les jeunes les plus en difficulté.